

ACTUALITÉS

JARDINS ORNEMENTAUX

Buis

Pyrale : chenilles hivernantes de différents stades

En Bref

Jardins d'ornement

Crachat de coucou : premiers signalements

Hyponomeutes signalés

Lys : présence localisée

d'adultes de criocère

Potagers

Chou : présence d'auxiliaire / pucerons cendrés ; présence d'altises ; vol de piéride

Limaces : vigilance

Mineuses sur betteraves, cardes, épinards

Tuta absoluta : informations de gestion

Vergers

Pêcher : présence de cloque

Tous espaces

Les Saints de glace

Voyages... Et végétaux dans les bagages ne font pas bon ménage !

À SURVEILLER

Phyllosticta citricarpa

La maladie des taches noires des agrumes classée OQP

Informations diverses

Concours Jardiner autrement

NOTE NATIONALE

Flore des bords de champs & santé des agro-écosystèmes

Les abeilles et insectes pollinisateurs butinent... Protégeons-les !

Portail Ecophyto JEVI PRO

Site Jardiner Autrement

JARDINS ORNEMENTAUX

Buis

• Pyrale : chenilles hivernantes de différents stades

Réseau d'observation

Secteur d'Erdre et Gesvres, de Derval, région lavalloise, pays Fléchois, cœur du bocage vendéen ; espaces verts et jardins de particuliers.

Surveillance

Les pièges sont toujours en cours d'installation par les observateurs du BSV JEVI, afin de suivre l'évolution des vols du papillon mâle (monitoring). Ils permettent de détecter les émergences de papillons qui n'auraient pas pu être évitées à partir des foyers larvaires et d'anticiper l'apparition de nouvelles générations.

Observations

L'absence de papillon en région est confirmée par les jardiniers-piégeurs.

Des chenilles sont actuellement observées par les observateurs du réseau BSV JEVI, sur différents sites et dans les différents départements de la région. Certains observateurs ayant précisé leur taille : 3 cm. D'autres indiquent avoir effectué un traitement au *Bacillus thuringiensis* var. *kurstaki* (Btk) tant les populations étaient importantes.



© J-P GUESSARD - jardins d'amateurs

Chenilles Pyrale du buis de différentes longueurs

ABONNEMENT BULLETIN JEVI

Retrouvez les différents bulletins régionaux sur le web...

- www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr
- www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr
- www.polleniz.fr

... ou inscrivez-vous en ligne pour être informé directement par mail de chaque nouvelle parution :

- <https://polleniz.fr/bsv/#bulletinjevi>



Analyse et gestion du risque

Restez vigilants quant au redémarrage de l'activité larvaire sur vos buis et supprimez manuellement les chenilles que vous observerez. Inspectez également l'intérieur de vos buis !

En complément de la suppression manuelle des chenilles, la taille (et l'évacuation !) des jeunes rameaux de buis a également montré de bons résultats.

Là où les chenilles sont présentes en grand nombre et avec des défoliations importantes, il est possible de traiter à l'aide de méthodes de biocontrôle. Certains produits à base de *Bacillus thuringiensis var kurstaki* (Btk) sont autorisés pour cet usage. Il est important, pour obtenir une bonne efficacité du traitement, de tailler les buis très touffus avant la pulvérisation et de mouiller le feuillage jusqu'au point de ruissellement. Pour être détruites, les chenilles doivent ingérer suffisamment d'insecticide (dose létale). Il est inutile (et interdit !) de surdoser, mais il faut soigner la qualité de la pulvérisation (homogène, y compris à l'intérieur de la végétation, en utilisant une buse à turbulence et éventuellement avec un agent mouillant). Attention au lessivage par les pluies, consultez la météo pour intervenir à bon escient. Il faut trois heures au minimum sans pluie après un traitement au Btk pour obtenir l'efficacité escomptée.

De plus, il est vivement conseillé de n'effectuer qu'un seul traitement par génération. Cela dans le but d'éviter d'éventuels phénomènes de baisse d'efficacité progressive du produit sur les populations, à la dose homologuée dans les conditions d'application indiquées. Ainsi, lors de l'observation des premières chenilles et des premiers dégâts, mieux vaut attendre 3-4 jours, afin d'agir sur la majorité des larves. Vous économiserez ainsi des traitements coûteux et, plus généralement, vous préserverez la biodiversité, car la Btk vise les larves de tous les lépidoptères (papillons), pas seulement la chenille de la pyrale du buis...

Pour cet usage, il existe également des produits de biocontrôle à base d'huile essentielle d'orange.

Biologie

Informations dans le BSV JEVI n°1 en page 2, [en cliquant ICI](#).

Information complémentaire : la capacité de vol des papillons est très variable, de 0 à 45 km, et dégressive selon les différentes générations ; la première ayant une capacité plus élevée que la dernière.

Méthodes alternatives



Dans le cadre des travaux SaveBuxus (programme coordonné par Plante et Cité et ASTREDHOR), les éléments pour la gestion des populations de pyrale du buis qui ressortent sont :

Prophylaxie

Supprimer les feuilles mortes et autres débris présents dans, sur, et autour du buis concerné.

Supprimer manuellement ou mécaniquement (appareil à air ou eau sous pression, souffleur ...) les stades du ravageur en présence dans le cas d'une faible infestation.

Suivi/Monitoring

Observer minutieusement tous les nouveaux pieds achetés ou à planter.

Surveiller les buis de manière régulière et avec soin (jusqu'au cœur de la plante) à la recherche de chenilles hivernantes pour intervenir le plus tôt possible en adaptant les méthodes de protection.

Surveiller les vols des papillons avec des pièges à entonnoir associés à la phéromone spécifique de la pyrale d'avril à octobre.

Biocontrôle

A la reprise d'activité des chenilles hivernantes, des produits à base de *Bacillus thuringiensis var. kurstaki* peuvent être positionnés pour interrompre le cycle de la pyrale. Il faut savoir que les produits à base de *Bacillus* sont lessivables (à renouveler en cas de pluie et technique non adaptée avec un arrosage par aspersion).

[Synthèse SAVE BUXUS, volet pyrale du buis](#). Y accéder en cliquant [ICI](#).

En bref

Jardins d'ornement

• Crachat de coucou : premiers signalements

Observations

Les premiers signalements de crachat de coucou ont été remontés début mai (sur rosier, campanule, œillet d'Inde, cosmos), depuis la Vendée et la Loire-Atlantique.

Il s'agit d'amas de mousse secrétés par les larves des aphrophores écumeuses (cercope), pour se protéger.

Analyse et gestion du risque

Seul l'aspect esthétique est faiblement impacté. Aucune intervention n'est justifiée.

Il est possible de s'en débarrasser par jet d'eau pressurisée. Néanmoins, il convient de préciser que cet insecte piqueur-suceur de sève peut être vecteur de bactéries pathogènes. Le cercope des prés *Philaenus spumarius* est le principal vecteur de *Xylella fastidiosa*. La bactérie *Xylella fastidiosa* n'est toutefois pas connue comme présente dans la région des Pays de la Loire.

Plus d'informations sur *Xylella fastidiosa* dans le [BSV JEVI 2018 n°4, page 10](#).



Amas de mousse - rosier

• Hyponomeutes signalés

Observations

La présence d'hyponomeutes est signalée sur fusain et amélanchier, en Loire-Atlantique et en Vendée.

Ces chenilles sont grégaires et inféodées à l'essence qu'elles colonisent. Le stade adulte est un papillon de nuit.

Analyse et gestion du risque

Ces chenilles ne sont pas urticantes. Une fois nymphosées, les arbustes font de nouvelles feuilles. Bien qu'impressionnantes, ces attaques sont généralement sans dégât, hormis l'impact esthétique visuel. Sur fusain du Japon, associées à des attaques de cochenilles, le complexe de parasites peut affaiblir ces végétaux et provoquer des dépérissements de rameaux.

Si nécessaire, les nids peuvent être supprimés manuellement.



© L ECKERT - POLLENIZ



© L ECKERT - POLLENIZ

Attaque de chenilles d'hyponomeutes

• Lys : présence localisée d'adultes de criocère

Observations

La présence de criocères en nombre et au stade adulte est confirmée dans le secteur Erdre et Gesvres. Une destruction manuelle a été effectuée.

Analyse et gestion du risque

Une suppression manuelle régulière peut suffire pour réguler les populations. Mais si celles-ci deviennent trop importantes, il est possible d'utiliser des méthodes de biocontrôle sur les larves.

Les produits de biocontrôle à base *Bacillus thuringiensis* (Btk) utilisés contre les chenilles de lépidoptères ne conviennent pas pour cette larve de coléoptère. Des produits de biocontrôle à base de pyrèthres naturels - non sélectifs des insectes auxiliaires - peuvent être utilisés localement, dès l'observation des larves et dans des situations de fortes infestations.



Adulte - Criocère du lys

Potagers

• Chou : présence d'auxiliaires / pucerons cendrés

Observations

Les jardiniers vendéens dont les choux (Daubenton) étaient attaqués par des pucerons cendrés ont observé début mai une diminution des populations, en lien avec la présence d'auxiliaires (momies de pucerons en nombre). Aucune intervention n'a été nécessaire.

Dans le secteur de Derval, Nord Loire-Atlantique, une observatrice indique la présence de ce ravageur. Pour le moment, elle n'intervient pas et attend, afin de laisser les auxiliaires s'implanter.



Momies de pucerons (couleur crème) attestant de l'activité d'un micro-hyménoptère parasitoïde

• Chou : présence d'altises

Observations

Dans le secteur Erdre et Gesvres, des altises sont observées en nombre sur les voiles anti-insectes protégeant les choux.

Analyse et gestion du risque

Les précipitations en cours et à venir vont permettre de maintenir des conditions défavorables à leur développement.

En conditions chaudes et sèches, un arrosage des cultures peut aider à freiner le développement pour ce ravageur. Un voile anti-insectes permet également de protéger les cultures sensibles.

Il existe plusieurs prédateurs, non spécifiques, de ce ravageur. Tout d'abord les oiseaux, tels que des pinsons ou mésanges qui se nourrissent, entre autres, d'altises ; plantez des haies favorables à leur venue, avec fructification échelonnée (cornouiller, cotonéaster, groseillier à fleurs, cerisier à grappes, ...). C'est le cas aussi des volailles, en privilégiant les jeunes, car des plus âgées pourraient picorer les feuilles de vos légumes.

Enfin, le crapaud serait le plus efficace des prédateurs naturels, dont on peut favoriser l'installation en formant des petits tas de pierres.

• Chou : vols de piéride

Observations

Dans le secteur Erdre et Gesvres, des vols de Piéride sont observés.

Analyse et gestion du risque

Les averses en cours et à venir devraient gêner ce ravageur. Mais pour se prémunir durablement de son installation et de ses pontes, installez des voiles anti-insectes.

• Limaces : vigilance

Observations

Les précipitations reçues en début de semaine et les prévisions météorologiques permettant de maintenir des conditions optimales de développement pour ces ravageurs, restez vigilants !

Méthodes de lutte

- Divers supports peuvent être disposés autour des végétaux à protéger (cendre de bois, marc de café, sciure, sable, coquilles d'œufs écrasées, paillis d'aiguilles de pin, cosses de sarrasin...). A renouveler en cas de pluies !
- On peut utiliser des pièges vendus dans le commerce ou réaliser ses propres pièges simplement constitués de planches disposées sur le sol que l'on retourne régulièrement pour éliminer manuellement les limaces.
- On peut trouver également en jardinerie, des produits répulsifs sous forme de micro-granulés à base de carbonate de calcium (produit minéral d'origine naturelle) ou limacide à base de phosphate ferrique. Les oiseaux appréciant ces derniers, protégez bien les postes de pose par des tuiles, planches, ...

- Afin de préserver l'activité des prédateurs (carabes, staphylins, lampyres, hérissons), évitez tout traitement insecticide.
- Vous pouvez favoriser la venue des oiseaux en plantant des haies attractives d'arbustes à baies (cornouiller, cotonéaster, groseillier à fleurs, cerisier à grappes, ...).

• Mineuses sur betteraves, cardes, épinards

Observations

Des galeries ont été observées sur betteraves et plus impactant, sur feuilles consommées des cultures épinards et cardes (bettes), probablement liées à la mouche (mineuse) de la betterave, appelée également pégomyie, *Pegomyia betae*.

Cet insecte diptère est inféodé aux végétaux de la famille des Chénopodiacées, cultivées ou adventices du potager (betterave, chénopode, épinard, poirée ou bette à cardes...).

Gestion du risque

La suppression manuelle, certes longue et contraignante, va permettre de réguler efficacement le ravageur. Tout traitement est inutile pour les larves présentes à l'intérieur des galeries. Un voile anti-insecte positionné dès la mise en place de la culture empêche cette mouche de pondre sur les feuilles. Enfin, un désherbage des adventices hôtes participe également à la diminution des foyers d'implantation de ce ravageur.



© S. OCTAU - SRAL DRAAF PDL

Galeries sur feuille d'épinard

• *Tuta absoluta* : : informations de gestion

Observations

L'absence de *Tuta* est confirmée par les jardiniers utilisant les pièges à phéromone et par d'autres observant attentivement les feuilles de leurs pieds de tomate.

Méthodes de lutte

- auxiliaires naturels (mais insuffisants pour une prédation efficace si population de *Tuta* importante)
 - lâchers de prédateurs (*Macrolophus pygmaeus* - avec nourrissage conseillé) et micro-hyménoptères parasitoïdes d'œufs (*Trichogramma achaeae*) / bandes fleuries à côté des rangs de tomates
 - filets anti-insectes aux ouvertures des abris (tunnels, serres, châssis, ...). Maille conseillée : 2 x 8 mm.
 - capture par piégeage / phéromone pour du monitoring (suivi de la courbe de vol)
 - application de Btk sur les jeunes larves avant pénétration dans les tissus
 - désherbage des Solanacées aux abords (*Datura*, morelles) & repousses de pommes de terre/tomates
 - suppression dès les premières observations des feuilles et fruits atteints. Arracher les pieds très infestés. Détruire les tas de déchets
 - vide sanitaire à effectuer après culture
 - travail du sol (perturbation / chrysalides)
- Pour information, les professionnels effectuent également des traitements par la chaleur : vapeur ou solarisation (bâche posée au sol, pour que la température monte à 50° C).

Cycle de vie

Plusieurs générations (nombreuses !) par an
Rencontre papillons / ponte : 3-4 jours
Ponte / éclosion : de 4 à 9 jours
Plus les températures sont élevées, plus le cycle est court.



Galleries de *Tuta absoluta* - feuille de tomate

Vergers

• Pêcher : présence de cloque

Observations

La cloque du pêcher est signalée dans plusieurs jardins (Nord Loire-Atlantique, Nord des Mauges, cœur du bocage vendéen). Ce, malgré les traitements préventifs effectués avant le débournement. Cette situation est partagée par plusieurs jardiniers.

Analyse et gestion du risque

Actuellement, aucun traitement n'est pertinent. Car pour cette maladie, il convient d'intervenir préventivement, avant le débournement, puis de protéger les pousses et les feuilles au fur et à mesure de leur déploiement. Une intervention de rattrapage est toujours possible pour protéger les nouvelles feuilles, mais sera globalement moins efficace.



Rabougrissement et rougissement des feuilles, dus à la cloque du pêcher

Tous espaces

• Les Saints de glace

Les Saints de glace étant là (11, 12, 13 mai), l'adage populaire prévient toujours d'un risque de gelées. Cette année, nous ne connaissons plus de gelées matinales depuis l'épisode critique de début avril. Les prévisions actuelles ayant écarté ce risque, il est tout à fait possible d'effectuer les plantations du potager en extérieur (courgettes, potirons, aubergines, etc.) dès à présent !

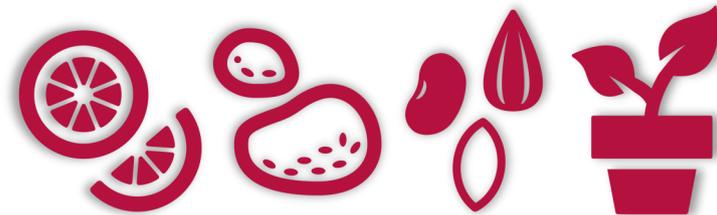
Enfin, il est important, lors des achats et choix de végétaux, de connaître la variété des légumes. Vous pouvez également vérifier la présence d'un éventuel label, demander conseil auprès du vendeur et surtout vous assurer du bon état sanitaire de vos plants, indemnes de symptômes (maladies et ravageurs). Documentez-vous avant de les planter (distance, exposition, association) : des légumes bien implantés, ce sont des légumes en bonne santé, vigoureux et donc plus résistants !

• Voyages... Et végétaux dans les bagages ne font pas bon ménage !

Le mois de mai arrive à point nommé, avec son lot de jours fériés et de ponts associés. Si certains en profitent alors pour s'évader, d'autres aiment aussi avoir des souvenirs à ramener...

Ne participez pas à la propagation des ravageurs et maladies. Ensemble, jardinons responsable !!!

NE RAPPORTEZ PAS DE VÉGÉTAUX DANS VOS BAGAGES



Les maladies des plantes ne s'arrêtent pas aux frontières.

En rapportant des fruits, légumes, plantes, boutures ou graines, **vous risquez d'introduire des ravageurs** et de détruire nos forêts, parcs, jardins et cultures. Une fois ces ravageurs introduits en France, **leur élimination est difficile. Elle oblige à utiliser des pesticides.**

TOUS VÉGÉTAUX INTRODUITS ILLÉGALEMENT EN FRANCE SERONT SAISIS ET DÉTRUITS, LEURS DÉTENTEURS SERONT SOUMIS À DES SANCTIONS.

Il existe des exceptions : pour plus de précisions, veuillez consulter le site Internet du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt : <http://agriculture.gouv.fr/importation-denrees-animales-vegetales>

À SURVEILLER

Phyllosticta citricarpa



• La maladie des taches noires des agrumes classée OQP

Observé pour la première fois en Australie et présent dans des zones de cultures des agrumes (Afrique du Sud et subsaharienne, Tunisie, Asie, Floride et de Amérique du Sud), ce champignon appartenant aux ascomycètes (famille des *Phyllostictaceae*) est classé OQP - Organisme de Quarantaine Prioritaire.

Rappel - classement des ONR

Informations dans le Bulletin JEVI n°2, page 6, [en cliquant ICI](#).

Description

Les taches provoquées par ce champignon atteindront les fruits, et sur les espèces sensibles, les feuilles et les rameaux.

Les fruits touchés par cette maladie présentent divers symptômes :

- des taches circulaires nécrotiques noires de plusieurs millimètres, avec un centre clair et parfois un halo vert. On distingue également au centre des pycnides noires (fructifications du champignon), dites taches « dures »
- des taches oranges à rouges, finissant par fusionner en une seule, brune, dites taches « de rousseur »
- des petites taches de couleur brun foncé à noir, dites taches « mouchetées »
- des larges taches irrégulières brunes à rouges, dites taches « virulentes »

Les feuilles peuvent présenter sur les deux faces de petites taches rondes, pouvant aller jusqu'à 3 mm. Brunes à noires, elles sont entourées d'un halo jaune. Des pycnides peuvent également être visibles en leur centre.

Et sur rameaux, des taches similaires peuvent s'observer.

Biologie

La biologie de ce champignon se compose de deux cycles d'infection :

- un cycle primaire, avec la production d'ascospores (cellule reproductrice) dans la litière végétale, au sol
- un cycle secondaire avec développement de pycnides sur fruits, feuilles et rameaux

Il se développe entre la cuticule et l'épiderme.

Les spores de ce champignon germeront dès qu'un tissu touché est favorable. Ainsi, les feuilles demeurent sensibles pendant 10 mois et les fruits, durant 4 à 7 mois.

Les symptômes ne sont visibles qu'une fois les fruits mûrs, c'est-à-dire qu'ils apparaissent 2 à 5 mois après l'infection.

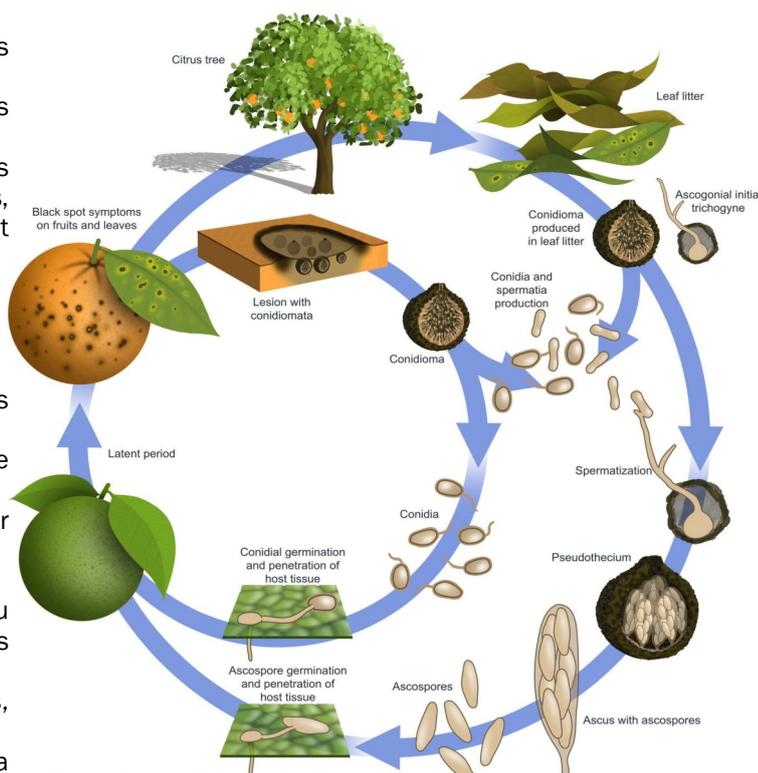
Le développement de cet organisme sera fonction de la présence de l'inoculum, des conditions de température et d'humidité favorables à son développement, de la sensibilité du végétal et de l'âge de ses feuilles et de ses fruits.



© V. GUARNACCIA - Université de Turin

Phyllosticta citricarpa (SUIGCI) - <https://gd.eppo.int>

Symptômes liés au champignon *Phyllosticta citricarpa* responsable de la maladie des taches noires des agrumes, sur feuilles



© [publication Facebook - Plantae](#)

Cycle biologique - *Phyllosticta citricarpa*

Propagation

Les spores sont naturellement dispersées par l'eau (averses, irrigation, éclaboussures, ...) et le vent, les ascospores étant capables de rester en suspension sur de longues distances.

Sur le plan des activités humaines, la production, la manipulation et le transport de fruits et de plantes infectées destinées à la plantation ou leur commercialisation participent à sa dissémination.

Plantes hôtes

Citrus
Poncirus
Fortunella
et leurs hybrides.

Toutes les espèces d'agrumes cultivées en vue de leur commercialisation sont sensibles.

Exception :

Citrus aurantium (orange amère) et de ses hybrides
Citrus latifolia (lime de Tahiti)

Le citronnier *Citrus limon* est l'espèce la plus sensible.

Distribution

Présent en Afrique du Sud et subsaharienne, Tunisie, Asie, Floride et Amérique du Sud.

L'organisme n'a pas été détecté en Amérique centrale, ni dans la région des Caraïbes.

En Europe, en 2017, *Phyllosticta citricarpa* a été signalé dans la litière de feuilles de petites exploitations en Italie, à Malte et au Portugal. En 2015 et 2017, le champignon a été intercepté en Belgique sur des fruits de *Citrus sinensis* importés d'Argentine et d'Uruguay.

À ce jour, aucun foyer ne s'est développé mais ces différentes détections indiquent que cet OQP peut entrer dans l'Union Européenne et pourrait s'installer.

Impacts

Phyllosticta citricarpa provoque des lésions sur la peau des fruits qui les rendent invendables sur le marché du frais et inutilisables pour la commercialisation. Et selon la nature des taches, certaines provoquent même la chute prématurée des fruits. De graves pertes de rendements sont enregistrées.

Pour aller plus loin

[Fiche de reconnaissance SORE - plateforme ESV](#)

[Site OEPP](#)

[AFSCA - Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire - Belgique](#)

En cas de suspicion de détection, alerter sans délai Polleniz ou la DRAAF-SRAL PDL qui procéderont aux vérifications nécessaires à leur identification.

Différentes expressions des symptômes liés au champignon *Phyllosticta citricarpa* responsable de la maladie des taches noires des agrumes, sur divers agrumes



Informations diverses

Concours

• En faveur du climat et de la biodiversité

Vous jardinez sur un balcon, une terrasse, une parcelle de jardin collectif, dans un petit ou grand jardin ?

Vous jardinez **en privilégiant** des techniques qui préservent la **biodiversité** ? Vous êtes dans une démarche globale de jardinage respectueuse de la nature **et** ayant pour but de préserver le **climat** ?

N'attendez pas pour nous présenter votre espace de jardinage !

Le concours JARDINER AUTREMENT
en faveur du climat et de la biodiversité
Inscription du 21 mars au 4 juin 2023
www.jardiner-autrement.fr

Logos: OFB, JARDINER AUTREMENT, République Française

NOTE NATIONALE

Flore des bords de champs

• & santé des agro-écosystèmes

Une note nationale est disponible à ce sujet. Consultez-la en cliquant sur la vignette.
Bonne lecture.



Les abeilles et insectes pollinisateurs butinent...

• Protégeons-les !

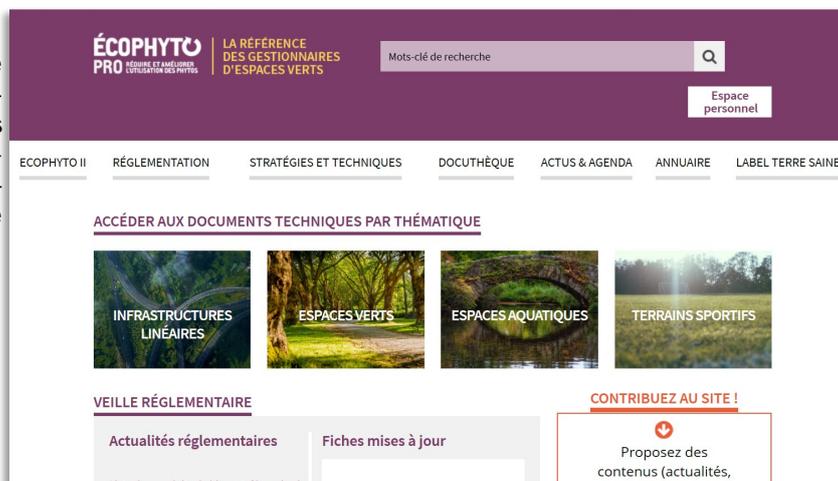
Deux notes nationales sont disponibles à ce sujet. Consultez-les en cliquant sur les vignettes.
Bonne lecture.

Logo: Note Nationale - Focus, Réseau National de Surveillance Biologique

Logo: Note Nationale Biodiversité, Réseau National de Surveillance Biologique, OFB

Portail **ECOPHYTO JEVI PRO**

Dans le cadre du plan Ecophyto en JEVI Pro, un site internet réunit les références et connaissances disponibles pour sensibiliser les **professionnels** des JEVI et leur permettre de faire évoluer leurs pratiques vers une réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires. Vous pouvez accéder à ce site via le lien suivant www.ecophyto-pro.fr



Site internet : **Jardiner Autrement**

Un site internet réunit les références et connaissances disponibles pour sensibiliser les **Jardiniers amateurs** et leur permettre de faire évoluer leurs pratiques. Vous pouvez accéder à ce site via le lien suivant www.jardiner-autrement.fr/.



RÉSEAU DE SURVEILLANCE BIOLOGIQUE DU TERRITOIRE 2023 PAYS DE LA LOIRE

Rédacteur : Francine GASTINEL - Polleniz - bsv.jevi@polleniz.fr

Groupe technique restreint : DRAAF Pays de la Loire - Polleniz - Animatrice inter-filières - Jardiniers amateurs



Observateurs : POLLENIZ, ONF, services espaces verts des villes de CHEMILLE EN ANJOU, LAVAL, LES SABLES D'OLONNES, MAYENNE, SAINT HILAIRE DE RIEZ, TALMONT SAINT HILAIRE, Les jardins de William CHRISTIE, jardiniers amateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La DRAAF PDL se dégage donc de toute responsabilité quant aux décisions prises par les gestionnaires pour la protection de leurs végétaux et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles.